

Profil de poste

-

Coordonnateur antidopage

Poste à pourvoir : coordonnateur antidopage

Direction : Département des contrôles

Date de prise de fonction : juin 2021

Adresse : 8, rue Auber – 75009 PARIS

L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) est une autorité publique indépendante française chargée de lutter contre le dopage. Elle a été créée en 2006 à partir d'autres services préexistants, juridiquement considérés comme des autorités administratives indépendantes. Elle a une mission de conseil, de contrôle, de réglementation et de sanction. Elle contribue à la coopération internationale anti-dopage.

Tout sportif, amateur ou professionnel, quelle que soit la discipline qu'il pratique, est soumis à la réglementation antidopage et peut faire l'objet d'un contrôle, dès lors qu'il participe à des compétitions ou à des entraînements préparant à celles-ci. Qu'il s'agisse de la collecte ou de l'analyse des échantillons, de la délivrance des autorisations d'usage de substances interdites ou du traitement des affaires disciplinaires, l'AFLD exerce les missions et les pouvoirs qui sont les siens en toute indépendance, avec objectivité et neutralité.

1 – Contexte du poste et relations fonctionnelles

Le département des contrôles est chargé de l'exécution conforme du plan de répartition des contrôles (PRC) validé par le collège de l'Agence, dans le respect des standards et documents techniques de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA). Il diligente les contrôles en assurant leur ciblage et en missionnant des préleveurs agréés par l'AFLD.

Le département des contrôles assure la bonne coordination de son programme de contrôle avec les autres organisations antidopage (organisations nationales antidopage et fédérations internationales). Il peut également réaliser des contrôles à la demande de ces dernières.

2 – Activités principales du poste

1/ Organisation de missions de contrôle antidopage

- Mettre en place des contrôles antidopage:
 - dans le cadre du PRC, en assurant le suivi de sportifs au sein de plusieurs disciplines, au plan national et international,
 - à la suite de demandes adressées à l'AFLD par d'autres organisations antidopage.Cette activité implique notamment l'analyse du calendrier de compétitions et d'entraînement des sportifs, le recueil préalable d'informations relatives aux contrôles à organiser (lieu, horaires, compétence de l'AFLD, niveau des sportifs concernés, etc.), la mobilisation de préleveurs, la saisie des ordres de mission dans l'outil informatique dédié, le suivi de la bonne réalisation des contrôles et un soutien à la gestion des suites administratives et disciplinaires, en lien avec le service de l'administration générale et le département des affaires juridiques.
- Veiller au respect de la réglementation du code du sport et des standards et documents techniques de l'Agence Mondiale Antidopage.
- En tant que de besoin, assister aux missions de contrôle pour favoriser leur bon déroulement ou assurer un soutien téléphonique aux préleveurs.
- Rendre compte de son activité, selon la fréquence et le format demandés par le directeur des contrôles.

2/ Ciblage des contrôles

- Assurer le suivi de sportifs au sein de différentes disciplines sportives au plan national, par la collecte et l'analyse d'informations (calendriers, objectifs, et suivi de la performance des sportifs, etc.)
- Contribuer à la collecte et l'analyser de renseignements, dans le cadre de la procédure arrêtée par le directeur du département des contrôles en lien avec le département des enquêtes et du renseignement.
- Proposer un ciblage pour l'organisation de contrôles antidopage.

3/ Animation du réseau des préleveurs

- Participer au recrutement des préleveurs en fonction des besoins exprimés par région et par zone géographique définies par le département des contrôles et contribuer à la dynamique du réseau.
- Assurer la liaison avec le département des contrôles.
- Suivre les dossiers d'agrément ou de renouvellement d'agrément des préleveurs.
- Participer à l'organisation des formations initiales et continues des préleveurs.

4/ Recueil des éléments permettant la constatation d'infractions non analytiques

- Assurer la transmission au département des enquêtes et du renseignement des informations relatives à la constatation d'une infraction non analytique.

3 – Profil du titulaire

Titulaire d'un diplôme BAC+ 3 ou équivalent, le ou la candidat (e) possède une expérience professionnelle significative en lien avec le milieu sportif et témoigne d'une réelle connaissance du monde du sport.

Une expérience au sein d'une administration publique en lien avec le sport (Etat, collectivités territoriales, établissements publics, AAI/API), ou d'une organisation sportive (fédération nationale ou internationale, ligue professionnelle, etc...), ou d'une organisation antidopage, serait appréciée.

Le ou la candidat (e) fait preuve de :

- capacités d'organisation
- rigueur
- respect de la confidentialité
- disponibilité (des déplacements occasionnels en région, parfois en week-end, sont à prévoir)
- une maîtrise de l'outil informatique
- une capacité à gérer à distance des situations difficiles/conflictuelles, en particulier au cours d'un contrôle antidopage (appui téléphonique au préleveur)
- une capacité à s'exprimer en anglais (écrit et oral)
- appétence pour les réseaux sociaux appréciée

Les missions s'exercent au siège de l'AFLD avec possibilité de télétravail selon les règles en vigueur à l'Agence.

Le poste est à pourvoir par un fonctionnaire de catégorie A, sur la base d'un détachement, ou par un contractuel sur la base d'un contrat à durée déterminée de droit public.

Merci de soumettre votre candidature (CV + lettre de motivation) avant le 12 avril 2021 :

A la cheffe du service de l'administration générale

Magali D'Elia

Agence française de lutte contre le dopage

8 rue Auber 75009 PARIS

ou par courriel: recrutement@afl.d.fr